

FAVORISONS LE COMMERCE EQUITABLE A DELEMONT

«Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine» (Déclaration universelle des Droits de l'Homme, article 23).

«56% de la population mondiale vit actuellement dans la pauvreté: 1,2 milliards de personnes vivent avec moins de 1.05 euros par jour et 2,8 milliards d'autres vivent avec 2.1euros par jour». Tels sont les chiffres alarmants publiés il y a un peu plus d'une année par la Banque mondiale dans son enquête menée sur une période de dix ans.

La mondialisation financière, comme celle de la production, a accru les déséquilibres tant entre pays riches et pauvres qu'à l'intérieur même des pays: les 1,3 milliards d'habitants des pays les plus pauvres sont 86 fois moins riches que les Nord-Américains! Ce rapport était de 22 il y a vingt ans. Les petits producteurs et artisans du Sud restent soumis à une pression sauvage des lois du commerce. Les matières premières, qui font vivre une grande partie des salariés et des producteurs du Sud, voient leur cours, sur le marché mondial, s'affaiblir d'année en année. Pour les producteurs, la pression des intermédiaires (multinationales, commanditaires, groupes industriels) est de plus en plus forte: les prix et les conditions d'achat sont imposés. Pression d'autant plus écrasante pour les petits producteurs qui n'ont pas d'accès direct au marché mondial.

Dans ces conditions, un petit paysan ou artisan ne peut vivre dignement de son travail. Il est couramment obligé de travailler dans des conditions comparables à l'esclavage, de faire travailler ses enfants et de renier son environnement social, économique, écologique et culturel. Il existe une autre manière de faire du commerce, une autre manière de consommer. Depuis quelques années, le commerce équitable s'impose comme étant une alternative efficace pour réduire les inégalités et redonner à l'homme sa place dans les échanges commerciaux internationaux. Visant à établir un rapport d'échanges satisfaisants pour tous – du producteur au consommateur – le commerce équitable est fondé sur les principes suivants:

